

RAPPORT DE SUIVI DU COMMERCE DE FIN D'ANNÉE DE L'OMC

Le présent rapport de suivi du commerce de l'OMC passe en revue les faits nouveaux relatifs au commerce survenus pendant la période allant du 16 octobre 2020 au 15 octobre 2021. Ce rapport annuel de la Directrice générale est prévu dans le mandat du Mécanisme d'examen des politiques commerciales (MEPC), qui vise à aider l'Organe d'examen des politiques commerciales (OEPC) à effectuer un tour d'horizon annuel de l'évolution de l'environnement commercial international.



Le Secrétariat de l'OMC s'efforce de faire en sorte que les rapports de suivi du commerce soient factuels et objectifs. Depuis 2009, les rapports cherchent aussi à présenter les évolutions dans le domaine du commerce international de façon nuancée. Ce rapport de suivi du commerce porte sur les mesures commerciales ordinaires ainsi que sur les mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID 19.

Télécharger le document intégral [ici](#).

LA COVID-19 ET LE COMMERCE MONDIAL

Le lien ci dessus permet d'accéder à des renseignements sur la COVID 19 et le commerce mondial, y compris sur les mesures liées à la COVID 19 prises par les Membres et les observateurs de l'OMC dans les domaines des [marchandises](#), des [services](#) et de la [propriété intellectuelle](#). Il permet aussi d'accéder à des renseignements sur les [mesures de soutien](#) prises en réponse à la pandémie de COVID 19 qui ont été communiquées au Secrétariat par les Membres et les observateurs de l'OMC. Ces renseignements ont été compilés par le Secrétariat de l'OMC pour dresser un rapport informel sur la situation, dans un effort de transparence, en ce qui concerne les mesures prises dans le contexte de la pandémie. Ces listes de mesures ne sont pas exhaustives et sont mises à jour régulièrement par le Secrétariat de l'OMC.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce rapport de suivi du commerce de l'OMC sur les évolutions liées au commerce est publié alors que le monde continue à lutter contre la pandémie de COVID 19. La période examinée dans ce rapport (de la mi octobre 2020 à la mi octobre 2021) a été porteuse de nouvelles encourageantes quant à la reprise économique qui suivra la pandémie, mais elle montre clairement que les perspectives restent incertaines pour l'économie mondiale. Des défis fondamentaux, tels que l'accès équitable aux vaccins, aux diagnostics et aux traitements contre la COVID 19, demeurent les principaux risques de dégradation auxquels le monde est confronté du fait de la pandémie.

Le commerce a été un élément essentiel dans la lutte contre la pandémie. Le système commercial multilatéral a fait preuve de résilience et il demeure un pilier de la reprise économique mondiale. Au cours de la période considérée, et alors que le monde a commencé à se redresser, quoique à des rythmes différents selon les régions, les Membres de l'OMC ont fait preuve de retenue en ce qui concerne l'imposition de nouvelles mesures

restrictives pour le commerce en lien avec la pandémie. En outre, ils soutiennent la reprise en continuant d'éliminer les restrictions adoptées précédemment pendant la crise.

Le rapport montre que, au milieu du mois d'octobre 2021, 205 mesures de facilitation des échanges liées à la COVID 19, visant des échanges commerciaux estimés à 112 milliards d'USD, étaient toujours en vigueur, contre 56 mesures restrictives pour le commerce visant des échanges estimés à 92 milliards d'USD. De nombreux programmes de soutien économique mis en œuvre par les Membres de l'OMC pour atténuer les perturbations d'ordre économique et social causées par la COVID 19 ont été progressivement éliminés ou ajustés pour tenir compte des nouvelles circonstances et se préparer à la reprise post-pandémie. Le suivi des mesures commerciales non liées à la COVID 19 révèle que moins de restrictions ont été mises en place durant cette période. Cependant, le stock de restrictions commerciales imposées auparavant qui sont encore en place reste important.



Suivi du
commerce
**BASE DE
DONNÉES**

<https://tmdb.wto.org/>

La base de données sur le suivi du commerce (TMDb) fournit des renseignements sur les mesures commerciales mises en œuvre par les Membres de l'OMC et les observateurs depuis octobre 2008.

CONSTATATIONS SPÉCIFIQUES

- ▶ **La croissance du commerce et du PIB à l'échelle mondiale est restée supérieure aux attentes pendant la première moitié de l'année**, incitant l'OMC à réviser à la hausse ses prévisions pour 2021 et 2022. Le volume du commerce mondial de marchandises devrait maintenant augmenter de 10,8% en 2021, contre 8,0% auparavant. La croissance des échanges devrait ensuite ralentir à 4,7% en 2022, contre 4,0%. Ces estimations présument une progression du PIB mondial de 5,3% au taux de change du marché en 2021, et de 4,1% en 2022. La reprise économique a été stimulée par le soutien constant des politiques monétaires et budgétaires dans les économies avancées, ainsi que dans les économies en développement disposant d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante. L'amélioration progressive de la production et de la diffusion des vaccins contre la COVID 19 a été un autre facteur de reprise.
- ▶ À la mi octobre 2021, 6,6 milliards de doses avaient été administrées dans le monde. Toutefois, seulement 2,5% de personnes ont reçu une seule dose dans les pays à faible revenu. L'absence de couverture vaccinale à plus grande échelle a contribué à installer une croissance à plusieurs vitesses, la plus lente étant observée dans les pays et les régions où l'accès aux vaccins est le plus médiocre. C'est en Asie que le commerce repartira le plus vigoureusement,

tandis que les régions les moins avancées, dont l'Afrique et le Moyen Orient, tarderont à suivre. Les risques pesant sur les perspectives commerciales sont essentiellement orientés à la baisse: encombrement des ports, hausse des coûts d'expédition, pénurie de semi conducteurs et résurgence de la COVID 19, entre autres. Les projections pour le commerce mentionnées plus haut n'incluent pas les échanges de services commerciaux, qui resteront probablement atones jusqu'à ce que les déplacements internationaux retrouvent des niveaux proches de ceux d'avant la pandémie.

- ▶ Depuis le déclenchement de la pandémie, **399 mesures commerciales et liées au commerce en rapport avec la COVID 19 ont été mises en œuvre par les Membres de l'OMC et les observateurs pour les marchandises**, contre 335 mesures d'après le dernier rapport annuel. Sur ces mesures, 262 (66%) visaient à faciliter les échanges et 137 (34%) pouvaient être considérées comme restrictives pour le commerce. Les restrictions à l'exportation représentent 85% de toutes les mesures restrictives recensées, dont 59% avaient été abrogées à la mi octobre 2021. Ainsi, 56 mesures de restriction des échanges restent en place, dont 45 concernent les exportations. Environ 22% des mesures de facilitation des échanges ont été supprimées. Les échanges visés par les 205 mesures de facilitation des échanges liées à la COVID 19 encore appliquées ont été estimés à 112,1 milliards d'USD, tandis que ceux visés par les mesures restrictives chiffreraient à 92,3 milliards d'USD.

Mesures commerciales et liées au commerce en rapport avec la COVID 19 visant les marchandises, à la mi octobre 2021 (Nombre)



Commerce visé par les mesures commerciales et liées au commerce concernant les marchandises en rapport avec la COVID 19, à la mi octobre 2021 (Milliards d'USD)



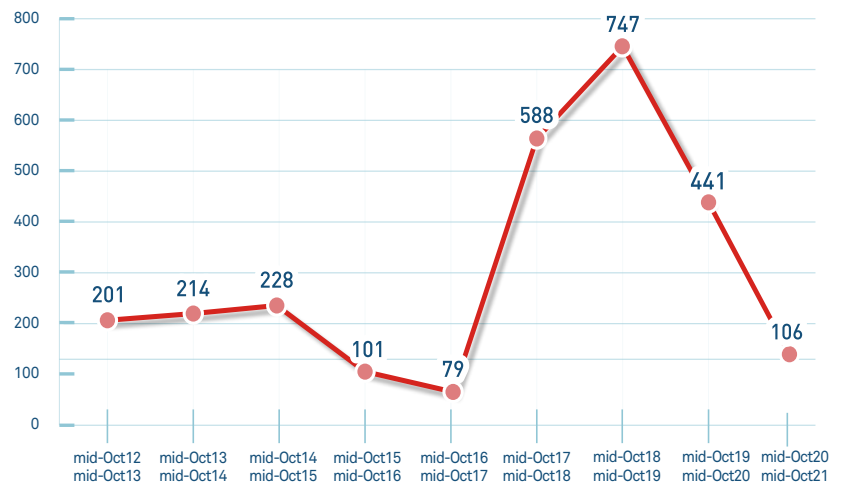
- ▶ Pendant la période examinée, **un nombre limité de nouvelles mesures commerciales et liées au commerce en rapport avec la COVID 19 ont été enregistrées pour les Membres de l'OMC s'agissant des marchandises**, consistant principalement en prorogations ou levées de mesures initialement mises en œuvre au début de la pandémie. De même, **le flux des nouvelles mesures de soutien liées à la COVID 19 prises par les Membres de l'OMC et les observateurs** pour atténuer les effets

sociaux et économiques provoqués par la pandémie **a diminué** au cours des 12 derniers mois. **Les secteurs de services ont été fortement touchés par la pandémie** et 138 (90%) des 153 mesures notifiées liées à la COVID 19 visant le commerce des services mises en place par les Membres de l'OMC et les observateurs en réponse à la pandémie sont toujours en vigueur. Au cours de la période à l'examen, 29 nouvelles mesures en lien avec la COVID 19 visant les services ont été enregistrées par le Secrétariat.

S'agissant des mesures liées au commerce ne se rapportant pas à la COVID 19, 124 nouvelles mesures de facilitation des échanges et 103 mesures restrictives pour le commerce visant les marchandises ont été recensées en ce qui concerne les Membres de l'OMC et les observateurs. La valeur du commerce visé par les mesures de facilitation des importations introduites pendant la période considérée était estimée à 481,6 milliards d'USD, et celle des mesures de restriction des importations se chiffrait à 105,9 milliards d'USD.

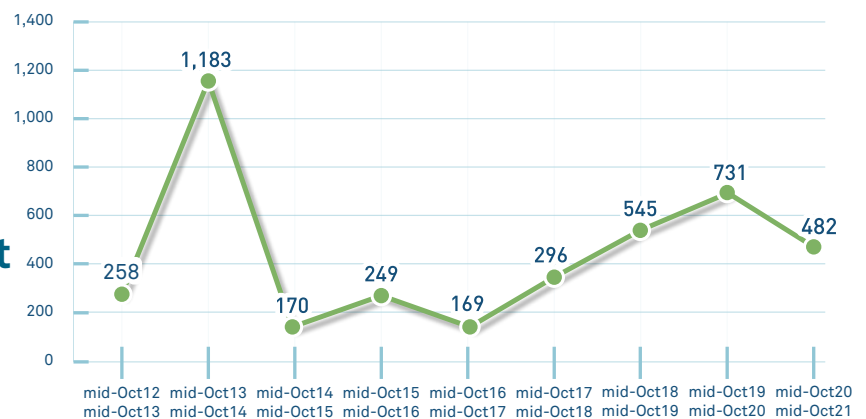
Valeur des échanges visés par de nouvelles mesures restrictives à l'importation au cours de chaque période d'établissement des rapports (non cumulée)

(Milliards d'USD)



Valeur des échanges visés par de nouvelles mesures de facilitation des importations au cours de chaque période d'établissement des rapports (non cumulée)

(Milliards d'USD)



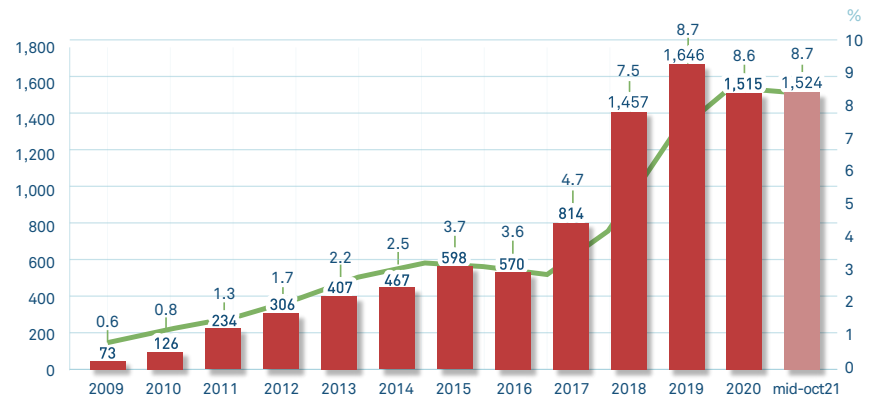
Source: Secrétariat de l'OMC.

Note: Ces chiffres sont des estimations et représentent la valeur du commerce visé par les mesures (c'est à dire les importations annuelles des produits concernés en provenance des économies touchées par les mesures) introduites durant chaque période d'établissement des rapports, et non l'incidence cumulée de ces mesures commerciales. Les mesures commerciales et liées au commerce en rapport avec la COVID 19 ne sont pas prises en compte.

Bien que les nouvelles restrictions à l'importation ne touchent qu'un nombre relativement faible d'échanges, le stock de mesures restrictives pour les importations mises en œuvre depuis 2009 et qui sont toujours en vigueur a été estimé à 1 500 milliards d'USD, soit quelque 8,7% des importations mondiales à la mi octobre 2021.

Valeur cumulée des échanges visés par des mesures restrictives à l'importation de marchandises, depuis 2009 jusqu'en 2021

(Milliards d'USD)



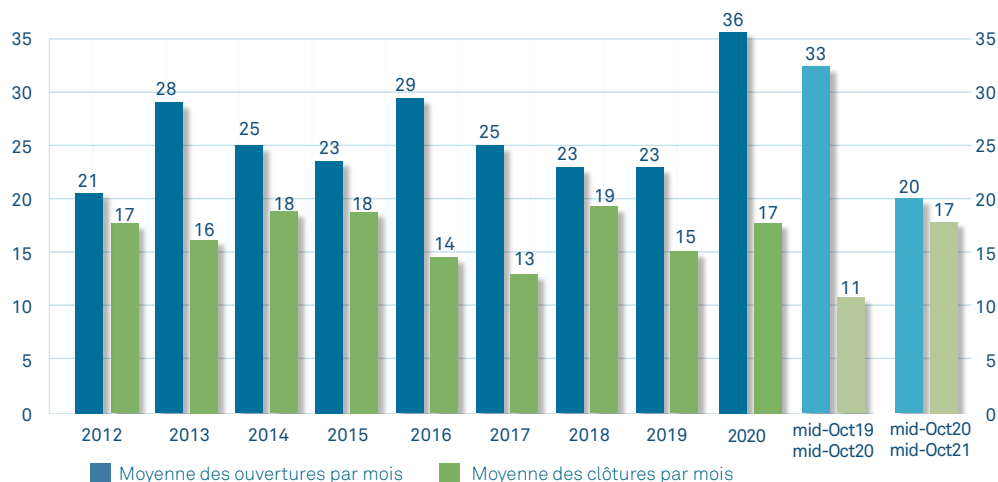
Source: WTO Secretariat.

■ Restrictions à l'importation en vigueur (axe de gauche) ■ % des importations mondiales (axe de droite)

Note: L'estimation, par le Secrétariat, de la valeur cumulée des échanges visés est fondée sur les renseignements disponibles dans la TMDb concernant les mesures à l'importation enregistrées depuis 2009 et considérées comme ayant un effet restrictif sur le commerce. L'estimation prend en compte les mesures à l'importation pour lesquelles les codes du SH étaient disponibles. Ces chiffres n'incluent pas les mesures correctives commerciales. Les valeurs des importations ont été extraites de la base de données Comtrade de la DSNU.

- **Le nombre d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales ouvertes par les Membres de l'OMC a diminué pendant la période considérée** après avoir atteint un niveau plus élevé que jamais auparavant en 2020. Les mesures correctives commerciales restent un outil important de la politique commerciale, représentant 66% de toutes les mesures commerciales non liées à la COVID 19 visant les marchandises consignées dans le présent rapport Au 8 octobre 2021, seulement deux Membres avaient notifié des mesures antidumping en lien avec la pandémie de COVID 19.

Ouvertures et clôtures d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales (Moyenne mensuelle)



Note: Les valeurs ont été arrondies.

Source: Secrétariat de l'OMC.

- En ce qui concerne **les faits nouveaux intervenus en matière de services non liés à la COVID 19**, il apparaît que la moitié des 178 mesures ordinaires visant le commerce des services mises en œuvre par les Membres de l'OMC et les observateurs au cours de la période à l'examen sont destinées à faciliter les échanges. Les politiques restrictives appliquées pendant cette période portaient essentiellement sur le filtrage des investissements étrangers, les services de communication, et les services Internet et autres services de réseau.
- Pendant la période à l'examen, les Membres de l'OMC ont continué d'ajuster leurs cadres nationaux de propriété intellectuelle (PI) et de **mettre en œuvre des mesures spécifiques liées à la PI pour faciliter le développement et la diffusion des technologies de la santé liées à la COVID 19**. Depuis l'apparition de la pandémie, 76 mesures liées à la PI, y compris des mesures administratives et de fond, ont été mises en œuvre par les Membres de l'OMC. Au cours de la période considérée, les Membres de l'OMC ont discuté à plusieurs reprises de la proposition de dérogation en ce qui concerne la prévention, l'endigement ou le traitement de la COVID 19, ainsi que de la proposition de projet de déclaration du Conseil général sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique dans les circonstances d'une pandémie.
- **Les Membres de l'OMC ont continué d'utiliser les mécanismes de transparence des Comités SPS et OTC** pour notifier leurs mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC), ainsi que pour examiner et souvent régler des préoccupations commerciales spécifiques (PCS) de façon non litigieuse.

La sécurité sanitaire des produits alimentaires était l'objectif indiqué le plus souvent dans les 1 146 notifications SPS ordinaires et les 284 notifications de mesures SPS d'urgence présentées par les Membres de l'OMC pendant la période considérée. La plupart des PCS soulevées au Comité SPS pendant cette même période (39 nouvelles PCS et 49 PCS soulevées précédemment) concernaient aussi la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Les Membres de l'OMC ont soumis 109 notifications et communications SPS au sujet de mesures prises en réponse à la pandémie. Le principal objectif indiqué dans la plupart des 2 378 nouvelles notifications OTC ordinaires présentées par les Membres au cours de la période à l'examen était la protection de la santé ou de la sécurité des personnes. Au total, 245 PCS (63 nouvelles PCS et 182 PCS soulevées précédemment) ont été examinées durant la période considérée. Les Membres ont soumis 173 notifications OTC à l'OMC en réponse à la pandémie, couvrant un large éventail de produits, y compris des médicaments, des fournitures médicales et des équipements de protection individuelle (EPI).

- **Les Membres ont continué de recourir aux organes de l'OMC pour régler leurs préoccupations commerciales.** Plusieurs préoccupations commerciales soulevées semblent montrer que des questions persistaient et demeuraient irrésolues. La période considérée a confirmé que les Membres de l'OMC continuaient d'utiliser activement les comités et les organes de l'Organisation pour dialoguer avec leurs partenaires commerciaux au sujet des domaines suscitant ou pouvant susciter des frictions commerciales.

Le Rapport aborde aussi **plusieurs autres évolutions et discussions importantes en ce qui concerne le commerce**, survenues durant la période à l'examen. Les travaux se sont poursuivis pour faire avancer les négociations multilatérales sur plusieurs questions dans le cadre de la préparation de la douzième Conférence ministérielle (CM12) de l'OMC, qui se tiendra à Genève du 30 novembre au 3 décembre 2021. Des discussions ont aussi eu lieu sur d'autres questions, notamment l'agriculture, la réglementation intérieure dans le domaine des services, le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), le financement du commerce et l'autonomisation économique des femmes.

À l'approche de la CM12 de l'OMC, les Membres doivent faire preuve de leadership pour que l'OMC donne une réponse forte à la pandémie qui jetterait les bases d'une production plus rapide des vaccins et d'une répartition plus équitable. Le système commercial multilatéral continuera à aider ses membres lorsque le monde sortira de la pandémie et il fera en sorte que les enseignements tirés leur permettent de mieux se préparer à de futures crises. La Conférence ministérielle offrira aux Membres l'occasion de fournir des solutions concrètes et tournées vers l'avenir pour répondre à tout un éventail de questions concernant le commerce et la santé, l'agriculture, les subventions à la pêche et le règlement des différends. Les Membres de l'OMC, collectivement et individuellement, auront un rôle clé à jouer en préparant le terrain pour que les Ministres puissent accomplir des progrès sur toutes les questions en discussion, y compris la réforme de l'OMC.